

Adresse de la société populaire de Tonnerre (Yonne) qui fait part des célébrations pour la nouvelle de la reprise de Charleroi, lors de la séance du 1er thermidor an II (19 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Adresse de la société populaire de Tonnerre (Yonne) qui fait part des célébrations pour la nouvelle de la reprise de Charleroi, lors de la séance du 1er thermidor an II (19 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. pp. 303-304;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23955_t1_0303_0000_10

Fichier pdf généré le 21/07/2021

grand ouvrage de notre régénération; Continuez à bien mériter de notre commune patrie; pour nous[,] fidèles à nos devoirs comme à nos sermens, nous sommes prêts de sacrifier au triomphe de la Liberté, et au soutien de tous les généreux Citoyens, qui[,] comme vous[,] en deffendent aussi énergiquement les principes, nos vies et nos fortunes.

Pénétrés de respect pour vos sages décrets, les Sans Culottes composant la Société populaire de la Peyruse, en adhérant à celui du 18 Floréal, sur l'existence de l'Etre Suprême, et l'immortalité de l'ame, ont célébré avec cet enthousiasme qui caractérise l'homme raisonnable, la fête instituée en l'honneur de la Divinité, et c'est avec la plus douce satisfaction que la Société a vu ses concitoyens partager son allégresse; Vive la République, Vive nos braves Législateurs, Vive la Montagne, Vive le Comité de Salut Public.

DUCROS (*présid.*), RAVIER (*secrét.*), PAULET (*secrét.*)

27

La société populaire de Parly, district d'Auxerre, département de l'Yonne, demande à la Convention nationale que tous les terrains occupés par des charmilles, plantations de luxe et de simple agrément, parterres, bosquets et pièces d'eau, soient rendus à l'utilité, et cultivés de la manière la plus productive, soit en légumes, bled ou prés.

Insertion au bulletin, renvoi au comité d'agriculture (1).

[Parly, 5 mess. II] (2).

Citoyens représentans,

Le luxe dans un état est le thermomètre de la corruption et de la dégradation de l'espèce humaine : jamais il ne fut porté à un plus haut degré que sous le règne affreux du dernier de nos Tyrans. Accoutumé à une obéissance servile et passive de la part de ceux qu'il appelloit ses sujets, il auroit bientôt trouvé la satiété jusques dans sa puissance; son orgueil n'auroit pas été satisfait, s'il n'avoit pas en quelque sorte tyrannisé la nature, en la forçant à sortir de son équilibre, pour suivre ses caprices et contenter ses goûts. il falloit que les montagnes s'applanissent, que les fleuves changeassent de lit, que les climats fussent confondus, l'ordre des saisons bouleversé et que la terre ouvrit son sein à des productions étrangères. tous les petits tyrans subalternes, depuis le prince jusqu'au dernier commis, vouloient singer leur maître, et il n'y en avoit point qui ne voulut avoir des parcs immenses, des charmilles en labyrinthe, des bosquets touffus, des jardins anglais, des pièces d'eau, etc. C'était dans les meilleurs terrains qu'ils pratiquoient toutes ces frivolités qui encore aujourd'hui insultent à l'égalité, et contrastent monstrueusement avec le petit jardin du pauvre où tout est cultivé utilement, et où il y a à peine un sentier étroit pour poser le pied en marchant; et avec les terrains qui sont autour de sa

chaumière et qui présentent à l'œil ravi le spectacle enchanteur d'une abondante récolte.

Citoyens représentans, vous avez voulu rendre à l'utilité tous les objets de pur agrément : vous avez voulu qu'un luxe asiatique qui atteste l'esclavage disparut d'un sol libre : vous avez desséché ces rivières factices où couloit le plus pur sang du peuple, pour arroser les jardins de son tyran; ces jardins somptueux, ces parcs immenses, ces palais superbes sont déjà rendus à la nature; ne souffrez pas plus longtemps que le riche contrarie les vues de cette mère commune, en multipliant sur un sol nourricier, des plantes aussi parasites et aussi inutiles pour lui. nous faisons venir du bled et du vin pour nos frères et pour nous; nous demandons que tous les terrains occupés par des charmilles, plantations de luxe et de simple agrément, parterres et pièces d'eau soient rendus à l'utilité et que chaque terrain soit cultivé de la manière la plus productive; soit en légumes, bleds ou prés. Si le riche craint de s'ennuyer et de ne savoir où promener son oisiveté et ses vices, qu'il prenne une bêche ou une pioche, et que, lorsque ses membres recrus auront besoin de repos, il s'endorme à côté de son compagnon de travail à l'ombre d'un pommier chargé de fruits. S. et f.

PHILIPPE (*présid.*), B. GERARD (*secrét.*)

28

La société populaire de Tonnerre, département de l'Yonne, fait part à la Convention de la fête qui a eu lieu dans cette commune, à la nouvelle officiellement reçue de la prise de Charleroi, et de la victoire remportée sur les ennemis de notre liberté dans les plaines de Fleurus.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[La Sté Epurée et regenerée des Sans Culottes Montagnards de Tonnerre Aux C^{ns} Présid. et Membres de la Conv.; Tonnerre, 16 Mess. II] (2).

Citoyens Représentants,

La prise de Charle-Roi et les plaines de Fleurus deux fois inondées du sang impie des féroces ennemis de la Liberté, sont une preuve convaincante de la protection accordée à nos armes par l'Etre Suprême que reconnaît la Nation, et à qui, loin de la superstition et du charlatanisme des Prêtres, elle rend aujourd'hui un culte plus épuré et plus digne de lui. 25.000 de ces brigands enrégimentés ont mordu la poussière. Nos braves sans-Culottes achèveront bientôt leur ouvrage; ils porteront enfin les derniers coups au Despotisme, et la vérité, trop long-temps méconnue, se manifestera dans tout son jour.

Déjà les tirans antropophages sentent, sous leur nullité, les trônes s'ébranler; mais ils ne tarderont point à s'écrouler entièrement, et le bruit de leur chute sera entendu jussqu'aux deux pôles et aux climats où le Soleil allume et éteint son flambeau.

(1) P.V., XLII, 7.

(2) F¹⁰ 331, 2. - Yonne.

(1) P.V., XLII, 8. B^m, 6 therm. (1^{er} suppl¹).

(2) C 314, pl. 1253, p. 30.

Tous les peuples de la terre d'une voix unanime béniront à jamais la valeur et le nom des Français de qui ils auront appris à rompre leurs fers.

C'est en mémoire de ces derniers événements que la Commune de Tonnerre, le 13 du présent, qui est le jour même qu'elle a appris officiellement cette nouvelle, s'est rassemblée à 7 heures du Soir à la maison commune avec les Autorités Constituées et la Société populaire. De là, on s'est avancé avec un pompeux cérémonial vers le temple que l'on avoit préparé à cet effet. L'encens allumé sur l'autel, les actions de grâces, les discours énergiques et analogues aux circonstances, les voix, les orgues et autres instruments de musique, suivis des vœux et des acclamations unanimes, étoient les signes par lesquels nous témoignions, en nous unissant à vous, notre allégresse et notre gratitude à l'Etre Suprême, le dispensateur des victoires. On s'est ensuite transporté vers l'autel de la Patrie, et jamais dans aucune fête le cortège n'a été plus nombreux. Les salves de l'artillerie qui avoient annoncé la fête à midi l'ont terminée à 10 heures du soir. Enfin tous ceux qui ont pris part à la joye publique et qui ont accompagné la marche, sont revenus contents et édifiés.

LA GRANGE (*secrét. rédacteur*), COLLARD (*présid.*),
COLLARD fils (*secrét. adj.*).

29

La société populaire de la commune de Crécy, département de Seine-et-Marne, félicite la Convention sur les mesures aussi fermes que grandes auxquelles nous devons le succès des armées de la République; elle l'invite à rester au poste que lui a confié la patrie et qu'elle remplit si dignement.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Crécy (2), s.d.] (3).

Législateurs,

Nous devons à votre ardent patriotisme, à votre amour inaltérable pour la liberté, à la sagesse qui préside à vos délibérations, nos étonnans succès. C'est par vos mesures, aussi fermes que grandes, que nous voyons la victoire à l'ordre du jour de toutes les Armées de la République. Nous vous félicitons de remplir aussi dignement le poste que la Patrie vous a confié. Restez-y fermes et parachevez les grandes destinées de la France qui vous devra son affranchissement de la servitude et la propagation des Lumières et de la Raison, dont le flambeau bienfaisant va éclairer tous les Peuples.

Vive la République et la Montagne.

LE FEVRE (*vice-présid.*),
DUMOULIN, CAMUSET (*secrét.*), GERVAIS (*secrét.*)

30

La société populaire de la commune de Caen, département du Calvados, félicite la Convention en ces termes : par-tout les succès, fruits de votre énergie, secondent le courage de nos braves défenseurs, et sont aussi prompts que nos vœux; bientôt l'univers se nommera la France : alors la famille entière célébrera la fête des bienfaiteurs de l'humanité.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Caen, 17 Mess. II] (2).

Législateurs,

Quand on crie sur tous les points de la France; vive la République, les victoires répondent de toutes parts qu'elle est immortelle. votre sagesse et votre énergie ont donné des ailes à nos guerriers pour revoler dans les bras des Belges, et ont mis des masses en leurs mains pour anéantir les tyrans; à Tournay on chante le retour de la liberté; à Ostende nous grossissons nos richesses de celles qu'y ont apportées les féroces anglais : sur mer les voiles fugitives des despotes[,] repoussées par les flots en fureur[,] entraînent loin de nous nos ennemis épouvantés, tandis que[,] dans le calme et sans crainte[,] nos vaisseaux nous apportent l'abondance. par tout les succès secondent notre courage, et sont aussi prompts que nos vœux; partout le peuple fera restituer ses propriétés aux usurpateurs, et bientôt l'univers se nommera la France. alors la famille entière de la nature célébrera votre fête, celle des bienfaiteurs de l'humanité; demain déjà nous allons leur offrir le tribut de notre reconnaissance et dans les siècles les plus reculés on répètera encore avec transport ces mots gravés dans nos cœurs : Vive la République, vive la montagne.

LELIEVRE (*secrét.*), LE CAVALIER (*vice-présid.*).

Les membres du C. de Corresp., VIEL LAMARE,
DETRUISSARD, AUBERT, VEREL, J.J. SAMUEL PAISANT, BOÛET, P.J. PAULMIER.

31

Le comité de surveillance de Chauny, district de ce nom, département de l'Aisne, félicite la Convention sur ses travaux, qui font l'admiration des peuples et le désespoir des tyrans; il la remercie également de tous ses décrets, qui ont pour base le bonheur général; il l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

32

Les administrateurs du district de Neuville, département du Loiret, envoient à la Conven-

(1) P.V., XLII, 8. Bⁱⁿ, 4 therm.

(2) District de Meaux.

(3) C 314, pl. 1253, p. 27.

(1) P.V., XLII, 8. Bⁱⁿ, 4 therm.

(2) C 314, pl. 1253, p. 25.

(3) P.V., XLII, 8. Bⁱⁿ, 4 therm.